

Délibération n° D2026-29

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : 08 juin 2026

Date de l'affichage de la convocation : 08 juin 2026

En exercice : 15

Présent(s) : 12

Absent(s) : 03

Pouvoir(s) : 01

Le quinze juin deux mil vingt-six à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués, se sont réunis en la salle Olivier DASSAULT, sous la présidence de Régis VANDEWALLE, Maire.

Présents : CHANTRELLE Fabienne, SCHNEIDER Christian, REZONJA Philippe, AMBROISE Sophie, RICHARD Thierry, SARAIVA ALVES Helena, MATHYS Mickaël, GOSSANT Karen, BOUSSOIS Antoine, LEPILLET Sonia, DOUZERY Caroline

Absent : URSULET Allan

Absents excusés : JOSSELIN Valéry, Dortu Nadine

Secrétaire de séance : SARAIVA ALVES Helena

Pouvoirs : DORTU Nadine donne pouvoir à VANDEWALLE Régis

➤ **OBJET : Acquisition d'un véhicule de défense incendie**

Monsieur le Maire fait part de la nécessité d'acquérir un nouveau véhicule de défense incendie pour le Centre de Première Intervention d'Essuiles, le véhicule actuel étant ancien et demandant beaucoup de réparations,

Considérant que la commune de St-Leu d'Esserent dispose d'un véhicule dont elle n'a pas l'utilité et qu'elle souhaite vendre de gré à gré à la commune d'Essuiles le véhicule de défense incendie de marque Renault Master immatriculé DC 478 PK,

Considérant que ce véhicule de première intervention est vendu en l'état,

Considérant que le prix convenu entre les parties est de 10 000 € TTC sachant qu'aucune des deux communes n'est assujettie à la TVA,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

Accepte la proposition de vente de la commune de St-Leu d'Esserent du véhicule de défense incendie Renault Master immatriculé DC 478 PK en l'état pour un montant de 10 000 € TTC,

Autorise Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à cette opération.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre tous les membres présents.

Le Maire,
Régis VANDEWALLE

